

ENGAGEMENT CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

Déclaration des citoyennes et citoyens de Laval

La Ville de Laval et le Service de police, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Laval ainsi que Mesures Alternatives jeunesse de Laval unissent leurs efforts afin que tous les citoyennes et citoyens lavallois vivent dans un milieu sain, sur tous les plans, notamment, pour que les jeunes qui y évoluent puissent se développer pleinement et sainement.

La moyenne d'âge des personnes qui sont recrutées dans la prostitution au Canada se situe entre 14 et 15 ans. L'exploitation sexuelle des mineurs est un phénomène inquiétant sur lequel il est important d'agir. Près de 80% des prostituées au Canada ont commencé lorsqu'elles étaient mineures. Les statistiques démontrent d'emblée que ce sont surtout les jeunes filles qui sont touchées par ce fléau. Il est nécessaire d'intervenir tôt dans le développement des jeunes, car ceux qui sont touchés par l'exploitation sexuelle vivent souvent plusieurs conséquences découlant de leur situation, dont des problèmes de santé mentale, de dépendance aux drogues ou encore des blessures physiques.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

L'exploitation sexuelle des mineurs se déroule sous nos yeux. Cela peut se faire de différentes façons : pornographie juvénile, sextorsion, leurre par Internet, prostitution d'enfants, traite de personne, etc. Nous ne pouvons accepter que nos jeunes deviennent des victimes. Les abuseurs existent. Ils peuvent s'identifier comme des clients et contribuer à détruire la vie de nos jeunes.

Nous avons tous une responsabilité de protéger notre jeunesse. Nous devons leur offrir les conditions gagnantes à leur épanouissement comme individu. Nos jeunes ont le droit de vivre et d'évoluer dans un milieu sain qui est propice à leur développement. Nous devons tous garder les yeux ouverts devant ces drames humains et nous sommes tous responsables d'informer les autorités, les services policiers ou la direction de la protection de la jeunesse, lorsque nous sommes témoins de ces actes.

À NOUS D'AGIR

Étant la troisième ville en importance du Québec, Laval n'est pas épargnée par ce fléau. C'est pourquoi nous devons intensifier la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs. Elle nécessite une prise en charge et une cohésion de nombreux intervenants provenant de services complémentaires. Cette déclaration est un point de départ pour signifier notre engagement à s'attaquer à ce fléau. Par cet engagement, l'exploitation sexuelle et la traite de personnes deviennent un enjeu prioritaire pour lequel des gestes concrets sont déployés par les différents intervenants du milieu et auquel la population lavalloise doit s'engager.

L'exploitation sexuelle des mineurs est un phénomène sur lequel on ne peut fermer les yeux. Il s'agit d'un problème de société auquel il faut faire face collectivement en mettant en place des moyens pour protéger les jeunes Lavallois.

Ensemble, mettons fin à ces abus dont les jeunes sont victimes.

EN TANT QUE PARTENAIRES, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

Lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs.

Cette lutte s'inscrit dans une démarche à long terme, proactive et concertée, basée sur des engagements fermes et des gestes concrets. Pour ce faire, nous nous engageons sur deux plans : 1) la prévention et l'éducation et 2) la répression.

Marc Demers, maire
Ville de Laval

Caroline Barbir, présidente-directrice générale
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Solange Guay, directrice Programme et Développement
Mesures Alternatives jeunesse de Laval

Prévention et éducation

- Maintenir les programmes de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes.
- Éduquer le grand public quant à l'impact de ces phénomènes sur l'entourage.
- Soutenir les partenaires pour des actions plus ciblées et donc plus efficaces.
- Poursuivre la collaboration et l'arrimage avec les partenaires du programme de Prévention jeunesse.
- Soutenir les victimes en facilitant le processus de dénonciation des abus et de l'exploitation.

Répression

- Poursuivre les efforts de répression contre les proxénètes et les abuseurs.
- Continuer les interventions policières dans les établissements où l'on peut retrouver ce genre de délit.
- Poursuivre le travail d'enquête afin de démanteler les réseaux d'influence ou de recrutement.
- Demeurer à l'affût de nouveaux moyens utilisés par les proxénètes et les abuseurs, dont les sites Internet et les médias sociaux.

EN TANT QUE CITOYENNES ET CITOYENS LAVALLOIS, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- **Reconnaître** que l'exploitation sexuelle des mineurs est un fléau auquel nous devons nous attaquer.
- **Discuter** de la problématique avec notre entourage afin d'aider à prévenir les risques d'exploitation sexuelle de mineurs.
- **Signaler** aux instances concernées toutes situations reliées à l'exploitation sexuelle de mineurs.

La population est invitée à signer cette déclaration au zeroexploitation.ca

Pierre Brochet, directeur
Service de police de Laval

Marie-Claude Côté, directrice générale
CAVAC de Laval

